L'ABEILLE.

Imprimé tous les jours, par F. Dellaup.

NOUVELLE-ORLEANS.
Lundi, 27 Avril 1829.

INTERIEUR.

NOUVELLE ORLEANS, 27 *Avril.*

Il y a eu hier une nouvelle revue de la Legion; on a remarqué avec plaisir que plusieurs compagnies avaient sensiblement augmenté en nombre; peut-etre, en partie, est-ce le résultat de la sévérité que le Gouvernement paraît vouloir apporter à l'exécution des lois sur la Milice. Mais n'importe; quel que soit le motif du zèle que montrent beaucoup de nos jeunes compatriotes pour ce genre de service, le résultat est tout au profit de la Légion, qui se distingue toujours par sa bonne tenue et sa discipline. La revue a été très brillante.

Dans l'après-midi, le corps des Canonniers s'est réuni dans un banquet offert au Capt. Gally qui est au moment de son départ pour France, où l'appellent ses affaires.

Nous avons appris hier que les goëlettes americaines Escambia et Cawhawba, qui fessaient des voyages d'ici au Texas, ont été saisies, le 14 de ce mois, par les officiers de douane aux Brasos de St. Yago, étant accusées d'avoir fait la contrebande.

EXPULSION DES ESPAGNOLS QUI HABITENT LE MEXIQUE

(Traduction d'un article espagnol sous le même titre, qui a paru dans cette feuille.)

Les vieilles idées du journal nommé "*El Espagnol,*" qui depuis peu de jours s'imprime et est soutenu dans cette ville par des hommes qui ont des motifs de ressentiment contre le gouvernement du Mexique; l'insuffisance de ses raisonnemens; les bouffonneries grossières qu'il répand abondamment dans ses colonnes; la pitoyable repetition des mêmes idées; la défense d'une cause perdue pour les habitans de la Péninsule; les exagérations à l'aide desquelles il veut, en créant l'illusion, faire naitre la haine et la compassion, et venir au secours de la caduque Espagne; ses déclamations furibondes; son désespoir simulé, et la ruse de vouloir montrer comme victimes de certains malheureux, des hommes qui les provoquèrent, sont si visibles et si palpables, et ont tellement pour objet d'empêcher que Cube, Porto-Rico et les Philippines ne brisent leurs chaines, qu'en toute justice on devrait traiter d'ignorant, quiconque entreprendrait de réfuter ses calomnies et ses erreurs, qui n'ont rien de nouveau dans l'histoire des despotes et de leurs créatures.

Puis donc qu'il est nécessaire de reconnaitre un desir de vengeance à de certains Espagnols veneux, qui furent de mauvais serviteurs de l'absolutisme, qui devinrent de purs constitutionnels, qui s'inscrivirent au nombre des *Communeros* d'Espagne et de la Havane dans la *sainte idée* de révolutionner à leur bénéfice, qui, plus tard, firent gemir les presses de Mexico, de Jalapa et de Veracruz, en protestant de leur amour pour l'indépendance; qui enfin, aujourd'hui, démasqués, *ont repris* leurs première profession de *ferdinandistes, accoutumés* qu'ils sont à changer de sentimens comme d'habits sur le theâtre; nous demandons ce que, décemment, on peut dire au public de cette horde de girouettes? et si ce n'est pas un bonheur pour le Mexique d'avoir rejeté de son sein des hydres qui l'eussent devoré?

Sans doute ceux-ci ressemblent beaucoup à ces Espagnols barbares dont parlait le cacique d'Hatuey, condamné au feu pour le crime d'avoir défendu sa patrie en résistant aux usurpateurs: au moment de subir sa condamnation, le prêtre qui l'exhortait lui ayant parlé de la béatitude des élites dans le ciel, il répondit: "Je ne veux pas aller dans un lieu où je pourrais rencontrer un seul homme de cette race maudite" (Vie de Las Casas, pag. 40. Traduct. de l'Histoire d'Amérique de Robertson, pag. 265). Et en effet, ni Cadix, ni la Havane, ni l'Anahuac n'ont pu nourrir dans leur sein des hommes aussi audacieux, qui n'eurent jamais rien à perdre, à qui les Espagnols vertueux doivent leur expulsion du continent américain et non à ceux qui gouvernent, enfin aux méchans et grossiers écrits desquels ils devront aussi leur anéantissement: *triste prédiction!* mais résultat nécessaire, auquel seront conduits ceux qui défendent leur liberté; et conséquences infaillibles, qui ne pourront jamais arrêter les gouvernemens et les meilleures institutions.

Je ne comprends pas comment on a eu l'impudence de supposer forgées par le gouvernement du Mexique, les preuves qui motivèrent la mort du Padre Arenas et de quelques autres individus, qui ont expié justement leurs crimes et l'atroce perfidie qui les porta à tenter de replacer sous le joug le peuple qui les avait reçus dans son sein et à l'hospitalité duquel ils devaient la vie. L'esprit qui, dans cette république, a dicté la mesure dont on se plaint est assez empreint de tolérance et de bonté; puisqu'on a préféré l'expulsion, à la triste ressource d'élever des echafauds et de faire couler le sang de tant de traitres qui ont cru que leurs complots perfides etaient restés plongés dans les ténèbres, et qui sont encore dans cette erreur, oubliant que l'œil de la divine providence veille toujours en secret sur ceux à la vie desquels la ruse et l'infamie croyaient attenter impunement. Que répondrait-on à la présentation de documens incontestables, tels, par exemple, que les chiffres employés par les conspirateurs dans leur correspondance avec la cour de Madrid et le gouvernement de Cube, en 1823, 24, 25, 26 et les années suivantes? Où se seraient se fut levé sur eux? Et pour la douceur, la noble générosité dont usent les Mexicains, pour les considérations qu'ils veulent bien avoir encore [illegible] sont menacés d'une invasion, ils ne reçoivent en récompense que des injures! on forgent contre eux des calomnies, des imposture, parceque pour prévenir de nouvelles trahisons, ils se décident à rejeter de leur sein leurs antiques oppresseurs!

Oublieraient-ils d'ailleurs, ces détracteurs du Mexique, qu'ils ont donné jadis les exemples les plus révoltans d'expulsions, et qu'ils ont consigné dans l'histoire les actes d'usurpation, de fanatisme et d'extermination les plus faits pour exciter l'horreur? Champs de Grenade! vous êtes encore humides des pleurs que le Castillan fit verser aux infortunés Maures, dont l'obeissance ne suffisait pas pour rassasier l'orgueil de leurs semblables. Sous le pretexte qu'ils ne voulaient pas abjurer la religion de leurs pères, ils les assassinaient, les pillaient, les dépouillaient de tout ce qu'ils avaient acquis à la sueur de leurs fronts, sur cette terre illustrée et enrichie par eux. Ceux là aussi avaient dans les veines le même sang qu'eux! et cependant, ils les rejetèrent en Afrique, eux qui jouissaient du droit de conquête et de possession depuis huit siècles! ils ne pardonnèrent même pas à ces Maures qui combattirent dans leurs rangs, et sans la coopération desquels Ferdinand n'eut jamais fait flotter sur l'Alhambra l'étendard de Castille! Le Mexique a-t-il exilé un Espagnol sans lui permettre en même tems d'emporter ses richesses, sa fortune, et jusqu'au désir de priver cette république de l'indépendance dont elle jouit?

Jetant un voile sur leurs usurpations et les violences qu'ils ont commises partout où leur avide race s'est montrée en Amérique; sur leur cruauté, dont partout ils ont laissé des traces ineffaçables; et sur l'horrible traitement infligé à la reine Anacoana et sa suite, dont ils payèrent la soumission et l'hospitalité par la trahison et la mort—(Herrera, liv. 6—Ovido, liv. 8. chap. 12.—Osart, de Las Casas, page 8.); revenons à des tems plus près de nous, et occupons nous de faits récens et dont le souvenir, quoique douloureux pour l'humanité, a besoin d'être rappelé souvent pour prouver, avec M. Restrepo (Histoire de Colombia), que l'ingratitude est naturelle aux Espagnols; et avec beaucoup d'autres écrivains estimables de tous les siècles et de toutes les nations, que même lorsque les générations se sont succédé, la férocité est innée chez eux et inspirable du caractère de ces hommes qui veulent faire valoir des droits qui n'existent pas et qu'ils ne recouvreront jamais.

Quel homme pourrait jamais décrire les scenes de Cadix, de Madrid, de Valence et de Carthagène en 1808! que d'horreurs! que de sang innocent lâchement répandu! Que de désordres, de brigandages, d'assassinats succédaient alternativement au noble cri *indépendance et liberté!!* Jamais dans le nouveau monde l'homme sensible n'eut à contempler un spectacle aussi navrant que celui de cette terrible catastrophe de l'après midi du 14 octobre, au milieu de la capitale de l'Espagne. L'hotel de l'ambassadeur de Russie fut violé. Le pillage, commencé dans la rue de la *Montera*, put à peine être arrêté par les nombreux corps armés qui furent mis en mouvement. Des étrangers sans défense, depuis long-tems domiciliés dans la ville, furent volés et poignardés; des soldats suisses qui venaient de se couvrir de gloire dans les champs de Baylen furent assassinés sans pouvoir trouver un refuge dans les rangs des Espagnols; la populace s'emparait de leurs corps et, tous couverts du sang qui coulait à flot, les livrait aux enfans, qui, à l'imitation de leurs barbares pères, attachaient des cordes au cou des cadavres, les traînaient dans les rues la plus fréquentées, les frappaient avec des verges, et les entassaient ensuite sur la place des taureaux, pour dissiper jusqu'aux cendres des victimes. Respectable général Hill, bataillon léger de Valence,(*) corps de la division du general Carbajal, parlez! parlez, puisque le duc de L'Infantado et les hommes qui présidèrent aux atrocités par lesquels les Espagnols célébrèrent l'anniversaire de leur auguste souverain se taisent.....Parlez journaux de cette époque; et vous, détracteurs du Mexique, démentez des témoignages aussi irrécusables de la barbarie et du fanatisme des habitants de la Péninsule! comparez, et n'oubliez pas que vos compatriotes et vos alliés ont consigné ces hauts faits dans l'histoire.

(*) C'est ce corps, commandé par un américain, qui par ses efforts parvint à débarrasser la rue d'Hortaleza et à sauver l'ambassadeur des mains des assassins.

(La suite à un prochain Numéro.)

VIRTUDES DEL EJERCITO DE COLOMBIA.

" Si esta heroica empresa comenzada de nuevo en 1816 se halla tan adelantada en ocho años, que escita la admiracion, aquella crece en nosotros al contemplar las virtudes del ejército colombiano. Sin paga, sin vestuario, sin tiendas, sin almacenes, sin hospitales, y por lo comun sin mas armas que la lanza y el caballo, especialmente desde 1816 á 1819 que combatió en las llanuras del oriente de Colombia. el soldado raras veces se desertó al enemigo á pesar de que Morillo y los demas gefes españoles les hacian los mas lisongeros ofrecimientos; *pero nunca un oficial de la república hizo traicion á su pátria.* —Historia de Colombia, por el E. S. Jose Manuel Restrepo, Secretario de Estado de la República: vol. 1° fol. 159."

Este documento ó atestacion bastaria para desmentir lo que dice el *Español*, en su núm. 4°., suponiendo infamemente, entre otras imposturas, que el S. Montenegro (cura tacha es haber aido tan subalterno del Libertador y desgraciadamente con sus papeles al bárbaro Morillo. El mundo entero será satisfecho [illegible] de manifiesto el descaro del libelista, al circular aquella calumnia y las demas que vierte su papel, digno del desprecio, como el reste de sus mordaces escritos. El señor Montenegro ecsibirá atestaciones y documentos originales que le confundan. El Libertador ecsiste: esto es suficiente. ¡Habitantes de Cuba y Puerto-Rico: compañeros antiguos de armas del Señor Montenegro á quien conoceis hace muchos años! mirad el credito que merecen los detractores de Méjico, cuando á vuestra imédiacion mienten sobre lo que habeis presenciado; ¡y son tan locos que aun confian reunir así los destrozados restos de la cadena con que oprimian la opulenta America! ¡y estos son los agentes de la imbecil España!

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 9 Février.

Il se passe à Lyon des choses bien extraordinaires, dont nous devons la révélation au *Précurseur*. Cette feuille annonce que le 18 janvier dernier, le conseil général de l'*association pour la défense de la religion catholique* s'est assemblé sous la présidence de M. l'archevêque d'Amasie. Le vice-président, M. Verna, adjoint du maire de Lyon, a déclaré que si L'ASSOCIATION SE VOYAIT FORCÉE D'ATTAQUER LES PROJETS ET LES ACTES DU GOUVERNEMENT, *ce serait toujours avec une juste mesure.* Or, peut-on savoir quelles personnes font partie d'une réunion qui place au rang de ses devoirs l'obligation éventuelle d'*attaquer les projets et les actes du gouvernement*? Outre M. l'archevêque d'Amasie et M. Verna, on y trouve, dit le *Précurseur*, M. le vicomte Paultre de la Motte, lieutenant-général, commandant la division; M. le comte de Brosses, conseiller d'état, préfet du département, le maire de la ville de Lyon, ses deux adjoints, M. l'abbé Cattet, grand-vicaire, et apparemment bien d'autres fonctionnaires salariés par l'état, et nommés par le gouvernement pour s'opposer à ses actes et ses projets. Voilà donc ces hommes qui censurent avec l'aigreur d'un si haut puritanisme les témoignages d'affection de quelques députés pour un ami malheureux! Ceux-là s'excusent encore de leur humanité, et protestent de leur respect pour le trône en souscrivant pour Beranger. Quelle différence cependant entre leur position et celle de leurs adversaires. Députés ou pairs, il auraient certainement le droit d'improuver les poursuites exercées contre un écrivain pour des motifs politique, comme ils ont celui de critiquer, de rejeter les projets de loi qui leur sont soumis. Rien, selon nous, ne blesse les convenances dans une telle expression de l'opinion personnelle des citoyens. Ce n'est donc pas parce qu'il est pour la France, mais parce qu'il a l'investiture royale, et qu'il touche un traitement de l'état que M. l'archevêque d'Amasie nous paraît blâmable par ses relations avec une société qui déclare la guerre au gouvernement. Quant aux autres fonctionnaires qui en font partie, nous ne leur trouvons aucune excuse. Comme citoyens, leur opposition peut n'avoir rien que de légal; comme officiers publics, elle est une monstruosité

(Journal du Commerce.)

FEUILLETON.

La Misère.

Ce fut toute la part que Dieu donna à la compagne d'Adam. Eve apparut à notre premier père parée de sa nudité virginale, fraiche et ingénue, le sourire sur les lèvres, l'amour dans les yeux, la candeur sur le front; ils s'embrassèrent à l'ombre des palmiers, se baignèrent dans les eaux du fleuve. Eve n'avait pas besoin de la pudeur pour plaire: c'est une bonne fortune due à la civilisation; aussi, lorsque plus tard elle tissa l'écorse du bouleau, tressa la feuille des arbres et l'herbe des champs pour se voiler aux yeux de l'homme, pour s'enrichi d'une parure, cet objet de luxe, cet aiguillon de la coquetterie, qui craint de blâser la vue et irrite l'imagination, qui accuse les formes en feignant de les dérober, lui ôta tout son caractère divin, tout ce qu'il y a de saint et de pur dans la chasteté nue. Dès-lors elle fut riche, et chassée du paradis.

La misère est aussi la dot que Dieu donne à chacun de nous: il nous jette sur la terre sans bagage; propres à tout; ayant toutes les facultés pour grandir, vivre et passer notre chemin. Celui qui double son fardeau en route, n'arrive au terme du voyage que plus malade et plus fatigué.

Ainsi, l'infortuné qui allourdit sa conscience de mensonges, qui trompe les rois ou les peuples pour de l'argent, qui prêche des superstitions et des troubles, le censeur et le traitre, l'apostat et le politique; celui qui paie des voluptés faciles, qui se repose longtems sur l'édredon et passe la plus riche portion de sa vie dans l'ivresse des festins; le libertin, l'oisif et le gourmand; celui que l'or réjouit, soit qu'il le vole ou le gagne, qu'il le demande ou qu'on lui donne, conquérant ou salarié, homme de cour ou mendiant; celui qui frémit parce que les autres sont dans la joie, qui pleure au sourire des autres, qui se mord les lèvres quand ils ont bien dit; tous ceux enfin auxquels il faut des richesses et de la considération, n'ont pas compris pourquoi on les a mis au monde. Ils ont dissipé leur dot.

C'était tout simplement pour rester dans la misère que Dieu les fit, et si le genre humain ne s'en fût pas départi, il eût été fort heureux: car la somme des calamités est réunie sur un homme dans une proportion multiple en raison directe du chiffre de sa fortune. Le plus esclave des mortels est le millionnaire, le plus libre est le [illegible]

Et en effet il y a un lot plus léger que celui de la pauvreté. Toutes les vertus sont à elle: brève, parce qu'elle n'a rien à perdre; généreuse, parce que cela ne lui coûte rien, et franche, parce que la nudité se fait jour sous ses haillons. Pour toit elle a le dôme du ciel, pour lit la pelouse des forêts, pour spectacle la nature; elle est riche de tout ce que le riche est pauvre. Elle a la force et la santé; elle ne connait ni la goutte, parce qu'elle se prive des délicatesses de la vie, ni la peur, parce qu'elle est toujours sur le qui vive: il ne lui faut ni médecins ni ministres.

Aussi les races riches s'éteignent et les races pauvres pullulent. Alors la civilisation tremblante leur dresse des guet-à-pens: elle offre l'eau-de-vie à l'Indien, lui vend ses fusils et sa poudre; puis quand elle lui a ôté la raison et la force, elle le massacre, et aggrandit le cercle rongeur, la plaie de luxe dont elle laisse peu à peu ronger le genre humain.

Parmi nous, ce n'est pas la misère qui tue sur les grands chemins, qui pousse le pauvre à l'infanticide et à l'homicide; c'est l'or.

C'est parce qu'il nous en faut que nous craignons de donner la vie; c'est parce qu'il nous en faut que nous l'ôtons. Tous les sentimens dénaturés naissent de cela. C'est de la misère sociale et non de la misère humaine.

Car la misère humaine, gaie, insouciante, imprévoyante; la vraie misère: celle qui n'est pas née au milieu de nos villes, au milieu de nos jouissances; celle qui n'a dans un pays sauvage rien en propre, qu'un arc fait d'une branche pour se nourrir des oiseaux de l'air, des animaux des bois; rien que des jambes souples et alertes pour échapper à l'esclavage, rien que le nu pour moles; la vraie misère est un Eden d'amour et de joie. Elle n'a rien des embarras de la vie, et, bien que nos sociétés millionnaires la calomnient, je trouve, avec Jean-Jacques, qui lui dut son génie, que c'est la plus belle perle de la création; et je maudis du plus profond de mon cœur cette civilisation américaine qui, pour valoir mieux que celles de l'Europe, ne vaudra jamais l'heureuse indépendance des insulaires dont elle a usurpé le sol.

Figaro.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Huntress, Shepard, New-York, Foster et Hutton.
Navire Cassandra, Smith, Hambourg, J Clark.
Brick Christopher Burdick, Burdick, Tampico, J P Payson.
Brick Hyperion, Gray, Havre, T Nicolet et Co.
Goël Volant, Curtis, Matanzas, S G Blanchard
Goël Sea Bend, Henry, Mobile, capitaine.
Goël. Josefa, Mestre, Campêche, F Tio.
Bateau Primera, Lloss, Havane, J H Gale.
Bateau Esmeralda, d'Astery, L H Gale.

Entrés.

Navire Illinois, Waterman, de New-York, à Foster & Hutton, avec un chargement assorti.

Arrivés.

Bateau de remorque Grampus, Morrison, de la Balise, ayant mis en mer les navires Thomas Dickson et le Martha—il a remorqué dans le port le brick Globe et les goël. Elizabeth & Loretta—il a rencontré à la Grande Prairie la goëlette Wm. & Henry et le brick Navarino, de Boston, dont il a apporté le sac—un brick était en dehors de la Passe Sud-Ouest.

Brick Globe, Soule, de Liverpool, sur lest

Goelette Elizabeth, Case, des Brasos de St. Yago, avec des espèces et 16 passagers.—La goelette Transport, Bradford, pour ce port, devait partir le jour suivant.

Goelette Loretta, de la Havane, avec des fruits.

Bateau-à-vapeur Helen McGregor, A Miller, de Louisville, avec du whiskey, de la farine, porc, graine, huile de lin, du tabac, toile d'emballage et du coton, à divers consignataires—85 passagers.

Bateau-à-vapeur Integrity, venant des Opelousas, avec du sucre et du coton, à Toledano et Gaillard, Plauché et Caurcelle et autres consignataires—24 passagers.

Bateau-à-vapeur Velocipede, St. Louis, avec 15 balles coton à J Armor, 500 bls farine, 50 de whiskey au capitaine—19 passagers.

Bateau à vapeur Coosa, Strong, du Bayou-Sarah, avec 144 balles coton et 60 passagers.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI 28 AVRIL,
Une représentation de
GULISTAN,
ou
LE HULLA DE SAMARCANDE,
Opéra en trois actes, musique de Dalayrac; orné de tout son spectacle.
Suivi de la seconde représentation de
YELVA,
OU L'ORPHELINE RUSSE,
Vaudeville en deux parties, dont la première se passe à Paris, et la seconde dans la Pologne Russe, à quelques lieues de Wilna; par MM. Scribe et Devilleneuve.
Jeudi 30—la seconde Représentation d'*Athalie.*

A VENDRE.—Une jolie petite négresse âgée de 13 ou 14 ans; depuis neuf ans dans le pays: Elle est d'une fidélité à toute épreuve, et est garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille, 27 avril.

Hôtel Pontchartrain.

LE Sr GIRAUDEAU Jne. a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre le bel Etablissement du Lac, connu sous le nom d'*Hotel Pontchartrain*, tenu ci-devant par M. Coquet. Ayant fait quelques améliorations à cet établissement et mis tous ses soins à pouvoir recevoir dignement les personnes qui se présenteront, il ose espérer mériter l'encouragement du public.
Il annonce qu'il fera l'ouverture de cette maison Dimanche prochain, 26 de ce mois, et on y trouvera [illegible] qui le conduira au poste de la [illegible]
4 avril—6f.

VENTES A L'ENCAN.

Par François Dutillet.

LUNDI 27 Avril, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu dans la rue Ste. Anne, près de la rue Bourbon, une quantité de meubles consistant en Tableaux, magnifiques sujets de l'Histoire de Napoléon &c. Sophas, Armoirs, Lits, Tables, Chaises, Lustres &c. &c. Le tout sera vendu sans reserve. 21 avril—4.

PAR J. T. BAUDUC.

MERCREDI 29 Avril, il sera vendu à midi précis à la bourse de Hewlett, UN TERRAIN situé en cette ville, rue Bienville entre les rues Bourbon et Dauphine, à droite en allant du fleuve à la cyprière; mesurant ledit terrain quarante pieds de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds de profondeur (le tout mesure française); plus, le droit qu'a et que peut avoir ce terrain à une profondeur ultérieure de cinq à sept pieds, sur une largeur de trente pieds, tel qu'il est enclos. Il y a sur ce terrain une petite bâtisse: cette propriété est bornée d'un côté par M. Juda Touro, et de l'autre par Elizabeth Norwood.
Conditions:—Un et deux ans de terme en billets endossés à la satisfaction du vendeur, par coupons, et portant hypothèque sur la propriété.
N. B. L'acte de vente se passera aux frais de l'acquéreur, chez M. Th. Seghers notaire.
10 avril.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le 21 de Mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves de la paroisse St. Bernard, provenant de la succession de feu Mr. François Carie,
UNE MAISON, située rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, bâtie sur un Terrain de 40 pieds de face sur 50 pieds de profondeur, mesure française.
Conditions:—Un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à un an de terme, avec billets endossés à la satisfaction du juge de la paroisse St. Bernard, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé par Mr. J. Arnauds notaire public, aux frais des acquéreurs.
18 avril—6

VENTE PAR LE MARSHALL.

P. S. Newton vs. Mary Conelly, Hall & Adams vs. le même; J. Spincer vs. le même; le Maire, les Aldermen et les habitans vs. le même.
EN vertu de quatre *writs* de *fieri facias*, à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente le Mercredi 6 Mai, à 4 heures P. M., vis-à-vis le bureau du Marshall de cette ville, rue Ste. Anne, entre Condé et Royale,—4 douzaines de chaises, 4 bois de lit, matelats, draps &c.; une commode, des tables d'acajou pour diner, table à thé, deux armoires, un corps de tiroirs, trois miroirs, 3 garde-feu, une pelle et autres fornitures de ménage, saisis dans les affaires ci-dessus.
27 avril L. DAUNOY, *Marshall.*

VENTE PAR LE MARSHAL.

Hiram Haughton vs. John Grymes et sa femme, héritiers de Ths. M. Dernos.
En vertu d'un *writ* de *fieri facias*, à moi adressé, par l'honorable G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente, Samedi 23 Mai prochain, à Midi, à la bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis.—Un lot de Terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé sur la batture en face du faubourg Bouley, mesurant 32 pieds de face sur 270 pieds de profondeur (plus ou moins) jusqu'à la rencontre de la rivière.—Saisi dans l'affaire ci-dessus.
April 24 L. DAUNOY, Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Orion vs. Charles Leggett.—[illegible] le même—Wm. T. Thompson vs. le même—Simpson vs. le même.
EN vertu de trois writs d'*alias* et d'un writ de *fieri facias*, à moi adressés par l'hon. A. Dubourg, juge associé, j'exposerai en vente le Vendredi 1er. de Mai, à 4 heures, sur la Levée, entre les rues de l'Hopital et du Quartier,
Deux Barges, quinze tonneaux de Lest et un Squif, saisis dans l'affaire ci-dessus.
16 avril. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Richardson vs. Wm A. Sumers; Philan vs. le même.
EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente le Lundi 27e. jour d'Avril prochain, à midi, au café de la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une négresse nommée Matildy—Saisie dans l'affaire ci-dessus. 26 mars L. DAUNOY—Marshal.

AVIS AU PUBLIC.

LE soussigné fait savoir que, Mardi dernier, 21 du courant, il a trouvé une sellette de cabriolet, un collier et les traits qui accompagnent l'enharnachement.
La personne à qui ces objets appartiennent, peut venir les réclamer chez LOUIS ST. AMANT, 24 av.—3f. faubg. Solet, maison Cavalier.

LA dame FOURCISY se disposant à se rendre au Nord pour y rétablir sa santé, offre à vendre deux servantes, l'une, mulâtresse de 24 ans, bonne domestique de maison, et l'autre, négresse de 20 ans très bonne blanchisseuse et bonne couturière: toutes deux très fidèles. Si d'ici au 1er. Mai prochain, elles ne sont pas vendues à l'amiable elles le seront ledit jour à la bourse Hewlett. 15 avril—3

A VENDRE.

UNE mulâtresse âgée de 23 à 24 ans, avec sa fille âgée d'environ 5 ans, la mère est bonne blanchisseuse, domestique de maison, gardienne d'enfant, boulangère et un peu cuisinière, elle est depuis 5 ans dans le pays. Elle parle anglais et français, elle a un très bon caractère, n'a aucun défaut; et n'est vendue que parceque le propriétaire quitte le pays. S'adresser rue Ste. Anne, No. 150.
Si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 5 Mai, elle sera mise à l'encan, à la bourse, ce même jour. 21 avril.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté sa Boutique de *Barbier et Repasseur*, à la rue Dumaine, entre les rues de la Levée et Condé, où il continuera sa profession. Etant dans un local plus vaste et plus élégant, il espère que ses habitués continueront à venir chez lui.
9 avril—8 JOACHIN CIRILO.

EN la calle de Santa-Ana, entre la Plaza de Armas y calle Réal, al mismo lado de la casa de la Fabrica, se halla un surtido de Chocolate de todas clases, Tabaco rape, Puros y Cigaros, y el Remedio del Dr. Leroy; todo por mayor y menor, y á precios muy equitativos.
Dichos señores ofrecen á los caballeros [illegible] tengan la bondad de dar[illegible] complidas con el mayor [illegible]
feb 21 ANTOINE CARRIERE.

Domingo, for sale by D. G. BORDUZAT & co
[illegible] No. 199, Royal street.

LA Shepherdess, from Gottenburg, are for sale by M. JAMBU,

[illegible] cation to be made at this office may 9 tf